

Survol

Les dépenses à l'échelle planétaire en matière de soins de santé avoisinent les sept billions de dollars US par année, soit environ 10 % du produit intérieur brut mondial. Plus de 70 % de ces dépenses sont faites en Amérique du Nord et en Europe seulement. Il n'est donc pas surprenant de constater que le secteur de la santé et des sciences de la vie offre d'énormes possibilités, sur la scène tant locale et nationale que mondiale, aux fabricants de produits pharmaceutiques et d'appareils médicaux, aux organismes voués à la recherche et au développement, aux entreprises de technologies de l'information, aux fournisseurs, aux médecins traitants, aux assureurs et aux entrepreneurs de tous les secteurs.

Voici quelques exemples de ces possibilités : un hôpital communautaire de 100 lits de Kansas City veut former une coentreprise pour mettre sur pied un centre de chirurgie ambulatoire doté de 11 cardiologues à St. Louis; un hôpital pédiatrique d'Abu Dhabi souhaite établir un partenariat avec un hôpital universitaire de Paris; un fabricant d'appareils médicaux de Bonn souhaite commercialiser ses produits à Hong Kong; une entreprise pharmaceutique russe tente de faire approuver un nouvel anticoagulant par la Food and Drug Administration des États-Unis; une entreprise de santé en ligne de Barcelone souhaite accorder une licence d'utilisation de son logiciel de gestion des dossiers médicaux à un consultant en technologies de l'information de Kampala. Les exemples de ce type abondent, mais le nombre de cabinets d'avocats capables de s'occuper de questions si diverses est quant à lui très restreint.

Le cabinet qu'il vous faut doit allier présence locale et dimension mondiale. Il doit compter des avocats de haut calibre qui possèdent des décennies d'expérience dans le secteur et sauront vous aider à maintenir le cap dans des contextes politiques, réglementaires et économiques en évolution perpétuelle. Il doit comprendre le fonctionnement du système de prestation de soins médicaux propre à chaque territoire et ses intervenants, qu'il s'agisse des fabricants, des distributeurs, des fournisseurs, des patients, des agents payeurs ou des décideurs, et être en mesure de leur offrir des conseils avisés et stratégiques en matière d'opérations commerciales, de réglementation et de règlement des différends.

Dentons, qui compte 79 bureaux répartis dans 52 pays et quatre continents, et plus de 100 avocats, consultants et spécialistes en politiques gouvernementales qui se consacrent exclusivement au secteur de la santé et des sciences de la vie, est ce cabinet.

Les domaines d'intérêt comprennent:

- Résidences et soins pour personnes âgées